

Postulat : une plate-forme « modernocratie » pour promouvoir la démocratie citoyenne

La plate-forme modernocratie a été développée par des citoyens critiques qui se sentent de plus en plus dépossédés de leur droit d'expression et d'influence politique. Par la pratique actuelle des partis qui se contentent d'une démocratie de connivence et qui s'éloigne sensiblement de la défense de l'intérêt général. Abstentionnisme actif et critique, vote blanc, conseils citoyens, introduction du tirage au sort dans certaines élections, freinage de la professionnalisation en politique en empêchant le cumul et la répétition des mandats, telles sont les caractéristiques politiques de la démocratie directe citoyenne. Le développement d'Internet permet dorénavant non seulement un accès facilité et direct aux informations politiques, économiques, mais il révolutionne aussi les procédures de récolte de signatures permettant d'exercer efficacement les droits politiques d'initiative, référendum, faisant économiser beaucoup de temps et en réduisant les coûts exorbitants de telles démarches qui ne sont dorénavant plus que l'apanage de partis ou de lobbies qui disposent de moyens humains ou financiers énormes. La plate-forme modernocratie tient compte de cette évolution et veut ainsi permettre à des citoyens motivés et clairvoyants de pouvoir intervenir plus rapidement et efficacement dans la pratique démocratique directe. Cette plate-forme permettra de soumettre aux instances politiques de la Ville des interventions parlementaires jusqu'alors uniquement réservées aux partis et aux élus. La plate-forme moderne permettra à des citoyens qui sont dûment connectés et enregistrés de suivre les délibérations du Conseil de Ville, de les commenter en ligne et même de s'adresser directement à certains élus pour leur suggérer des interventions en direct. Certains élus pourraient même s'engager à relayer toute proposition venant de la plate-forme modernocratie, se transformant ainsi en authentiques porte-parole démocratiques.

L'accès à la plate-forme modernocratie sera réglementé avec des participants ayant le droit de vote dans la ville et rigoureusement identifiés. Pour tenir compte de l'aspect moderne des techniques de communication qui favorisent une meilleure application démocratique, le nombre d'intervenants ou de signatures nécessaires à l'établissement d'une motion, d'un postulat, d'une interpellation ou d'une question pourrait être fixés à 100, par exemple. Actuellement, 1/20 du corps électoral de la Commune dispose du droit d'initiative et peut demander l'adoption, la modification ou l'abrogation d'un règlement communal.

L'article 15 du ROCM sera ainsi complété pour permettre à 100 citoyens qui se sont enregistrés et identifiés dûment sur la plate-forme modernocratie de la ville de Delémont et peut-être plus tard de l'agglomération, de participer directement, activement, économiquement et efficacement à la vie démocratique. Le Conseil Communal a la tâche d'évaluer ce modèle, les coûts de sa mise en œuvre et est responsable de la maintenance informatique de ce nouvel instrument citoyen de démocratie directe.

Dominique Baettig

